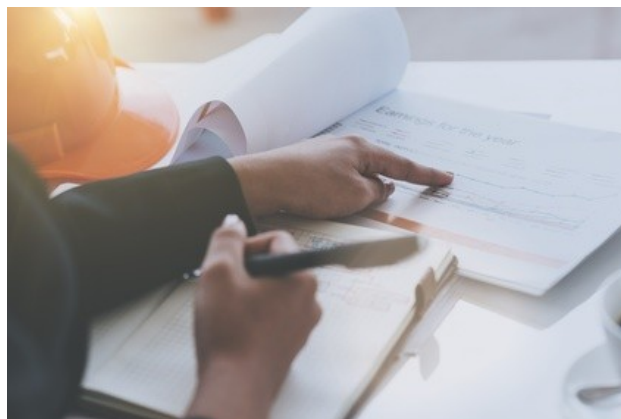


PRÉVENTION - SANTÉ - SÉCURITÉ AU
TRAVAIL

Document Unique : évaluer les risques Santé Sécurité au Travail



Date de dernière mise à jour 01 juillet
2024

Durée et organisation

Durée 1 jour

Lieu | Date

Au moins une session de formation est proposée chaque année, sur au moins l'un de nos sites en Bretagne : Brest, Bruz/Rennes, Lorient, Plérin/Saint-Brieuc, Quimper, Redon, Vitré.

Objectif de la formation

À l'issue de la formation, les stagiaires devront être capables de :

- ▶ Rédiger le document unique conformément aux décrets du 5 nov 2001 et du 17 déc 2008 prévoyant l'élaboration du document unique
- ▶ Mettre en œuvre une politique de prévention santé-sécurité au travail

Programme

Le contexte législatif et réglementaire

- ▶ Point sur les obligations de l'employeur dans le cadre de la prévention des risques au travail.
- ▶ L'obligation de transcrire et de mettre à jour dans un «document unique» les résultats de l'évaluation des risques

Admission

Public

- ▶ Tous publics : salariés, demandeurs d'emploi, ...

Pré-requis d'entrée en formation

- ▶ Maîtriser les savoirs fondamentaux

Modalités et délais d'accès

Modalités

Inscription et signature de la convention de formation

Délais d'accès

Formation proposée pour minimum 1 session par an. Les inscriptions sont acceptées jusqu'à la semaine précédant le démarrage de la formation.

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon profil du stagiaire

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre). En savoir +, contacter notre référent handicap : **ICI**

Coût

360 € HT

- ▶ Les principes généraux de prévention
- ▶ Les obligations spécifiques et les sanctions prévues en cas d'absence du DU

Méthodologie d'évaluation des risques

- ▶ Le vocabulaire en santé-sécurité (danger, incident, presque-accident...)
- ▶ Schéma d'apparition du dommage
- ▶ Découpage des unités de travail
- ▶ Détermination des tâches au poste de travail
- ▶ Cotation des risques identifiés
- ▶ Plan d'action : vers la maîtrise des risques résiduels

Formalisation du Document Unique

- ▶ Présentation d'une trame de réalisation et discussion sur des exemples concrets de mise en place du Document Unique

Document Unique et programme d'action

- ▶ Suivi du plan d'action
- ▶ Exemple de bonnes pratiques
- ▶ Place de l'évaluation des risques au sein de démarches de management de la santé-sécurité au travail (ISO 45001, MASE...)

Indicateurs de performance

▶ Satisfaction stagiaire :



99,7 %

- ▶ Nombre d'apprenants formés : données non significatives pour cette formation

1550 salariés formés en 2023 en Prévention | Santé | Sécurité

Pour obtenir des données précises, merci de contacter notre service **Qualité**.

Indicateurs mis à jour le 01/07/2024

Modalités et moyens pédagogiques

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages et/ou en distanciel pour certains modules.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseillers formations, référent handicap, équipe administrative

Modalités d'évaluation et d'examen

- ▶ Utilisation d'une grille de compétences lors des mises en situation collectives et individuelles

Validation

- ▶ Remise d'une attestation de compétences

Contacts

Contactez votre conseiller·ère inter :

- ▶ DPT 22-29 | **Nadia LE CHANU** | 02 96 58 69 86
- ▶ DPT 35-56 | **Corinne PRIGENT** | 02 96 58 07 27
- ▶ Vitré | **Katia CANTIN** | 02 99 74 11 89